

Bulletin municipal



Ville de Schefferville

Le 26 mars 2013

Édition 2, volume 2

PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE SCHEFFERVILLE AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ DE CE

QUI SUIIT :

Le rôle général de perception de taxes et de tarification, pour l'exercice 2013, est présentement déposé au bureau municipal et l'on procédera à l'envoi des comptes de taxes dans les délais prescrits.

Donné à Schefferville, ce 21^{ième} jours du mois de mars de l'an 2013.

Gervais Boucher g.m.a.

Directeur général

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ DE CE QUI SUIIT :

Le bureau municipal de la Ville de Schefferville sera fermé vendredi le 29 mars prochain pour le Vendredi Saint et lundi le 1^{er} avril pour le Lundi de Pâques :

Par ailleurs, la cueillette des ordures commerciales se fera jeudi le 28 mars au matin.

Par conséquent, la cueillette du lundi 1^{er} avril sera reportée au lendemain le mardi 2 avril.

Merci de votre collaboration.

Joyeuses Pâques

Donné à Schefferville, ce 26^{ième} jour du mois de mars de l'an 2013.

Gervais Boucher g.m.a.

Directeur général

RAPPEL

INFORMATION À LA POPULATION CONCERNANT LE CUEILLETTE DES ORDURES RÉSIDENTIELLES.

Afin de faciliter la cueillette, vous devez déposer le bac roulant en bordure de la rue, à compter de 8 heures le matin de la cueillette et vous assurez que le bac est bien dégagé. En aucun temps il ne faut déposer les sacs de poubelles directement en bordure de la rue. Ceci afin d'éviter des dégâts causés par les animaux.

À noter que la cueillette des ordures résidentielles se fait normalement le mardi, sauf avis contraire pour les jours fériés.